

# Appui à la Réforme de la Formation Professionnelle au Sénégal (RéFoP)

Une offre de formation pour les jeunes en adéquation avec le marché du travail

## Contexte

Même si chaque année environ 300 000 Sénégalais atteignent l'âge de travailler, les entreprises dans les secteurs porteurs peinent à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Le système de formation professionnelle et technique (FPT) sénégalais n'est actuellement pas suffisamment en mesure de mettre à disposition une main-d'œuvre détenant les compétences requises par le secteur privé.

Une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché de travail est essentielle pour une croissance soutenue de l'économie, portée par des entreprises privées compétitives, et pour les perspectives d'emploi décent des jeunes.

En répondant à ce défi, le gouvernement sénégalais donne la priorité au développement de la FPT et souhaite inscrire d'ici 2030 30 % des sortants du cycle fondamental dans la FPT, par rapport à 13 % en 2020.

## Approche

Le projet « Appui à la réforme de la formation professionnelle au Sénégal » (RéFoP) s'inscrit dans cette dynamique pour contribuer aux objectifs du Plan Sénégal Emergent.

Le projet est mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et de l'Insertion, le MEFPAL. La GIZ est l'agence d'exécution pour la contribution allemande. Le focus de la contribution de la GIZ dans ce projet de coopération technique est de renforcer les capacités des acteurs sénégalais.

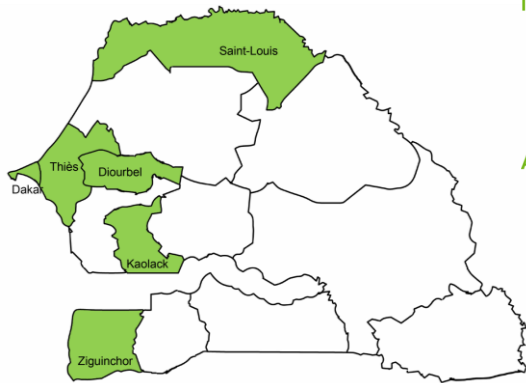
---

L'objectif spécifique du projet RéFoP est d'améliorer les conditions cadres pour une offre de FPT initiale formelle répondant aux besoins de l'économie.

---



Nom du projet	Appui à la réforme de la formation professionnelle au Sénégal (RéFoP)
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme de tutelle	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et de l'Insertion (MEFPAL)
Zones d'intervention	Niveau national, régions de Dakar, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor
Durée	06/2020 – 05/2024
Volume	13,26 millions d'euros (contribution BMZ)

**Industrie**

- Constructeur-riche métallique
- Technicien-ne froid et climatisation
- Mécanicien-ne automobile

**Agro-business**

- Producteur-riche agri-élevage
- Producteur-riche agro-alimentaire
- Producteur-riche horticoles-maraîcher

**Bâtiment et travaux publics**

- Electricien-ne
- Plombier-ère

**Hôtellerie-restauration**

- Cuisinier-ère
- Serveur-euse
- Employé-e d'étage

**Numérique**

- Technicien-ne de maintenance informatique

Le projet intervient sur quatre axes :

**1) Développer les capacités étatiques de pilotage**

A travers un appui-conseil stratégique, le projet soutient l'Etat dans le développement et la capitalisation de ses stratégies et réformes, p.ex. pour rendre la FPT plus axées sur le marché du travail et améliorer l'accès des femmes à la formation. Il renforce aussi les dispositifs de planification et de suivi-évaluation, de gestion territorialisée et d'assurance qualité du MEFPAL ainsi que la cohérence entre les différents acteurs étatiques.

**2) Renforcer le partenariat entre l'Etat et le secteur privé**

Tant sur le niveau national que dans les six régions cibles (voir carte ci-dessus), le projet renforce le fonctionnement des mécanismes de coopération public-privé. Il soutient le patronat, les organisations des travailleurs, les chambres consulaires et les organisations des branches professionnelles cibles, à assumer davantage leur rôle dans le pilotage de la FPT.

Un focus particulier est sur l'appui stratégique et organisationnel au Comité technique de suivi de la formation duale et au Programme Formation Ecole-Entreprise (le PF2E), l'approche phare de formation « duale » au Sénégal qui est portée conjointement par l'Etat et le secteur privé.

**3) Déployer les formations Ecole-Entreprise dans des secteurs porteurs**

Dans une sélection de cinq branches professionnelles et 12 métiers identifiés comme porteurs d'emplois (voir graphique

ci-dessus), le projet soutient également le déploiement de l'approche Formation Ecole-Entreprise par le PF2E dans les six régions cibles selon la demande économique locale. Cela inclut d'abord l'adaptation des référentiels à la modalité « duale » de formation, selon laquelle la formation se passe en majorité dans une entreprise formatrice mais aussi en partie dans un établissement de formation. Ce modèle assure que la formation correspond aux attentes du marché du travail. L'appui inclut aussi le renforcement des capacités des établissements et du personnel de formation, la mobilisation et l'appui des entreprises formatrices ainsi que l'orientation et l'insertion professionnelle des apprenant-e-s.

Au total, le projet vise à soutenir la formation duale de quelque 1 000 jeunes, dont au moins 40 % de femmes.

Il s'agit ensuite de capitaliser sur cette expérience pour renforcer le modèle dual de formation au Sénégal. L'appui au PF2E est mise en œuvre conjointement avec la Coopération suisse dans une approche intégrée.

**4) Mettre en œuvre la transformation digitale**

Le projet appuie, finalement, la mise en œuvre de la transformation digitale au service du système de la FPT, par exemple, la dématérialisation des procédures administratives ou le renforcement des systèmes d'information du MEFPAL et au niveau opérationnel l'expérimentation avec des approches digitales dans la Formation Ecole-Entreprise et le développement des compétences digitales du personnel de formation.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Siège de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne Appui à la réforme de la formation professionnelle (RéFoP) Bureau projet de la GIZ Rond-Point Ngor Almadies (derrière la station Shell) B.P. 3869, Dakar, Sénégal
Contact	Viktor Siebert, Directeur de Projet, viktor.siebert@giz.de

Auteur	Bintou Diop
Version	Juillet 2022
La GIZ est responsable du contenu de cette publication.	
Sous mandat de	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
En coopération avec	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion (MEFPAL)